

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/04/2015

Réception par le Prefet : 27/04/2015

Publication : 30/04/2015



Département
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2015-4-3-2

Séance du vendredi 24 avril 2015

**POLITIQUE A08 VOIRIE COMMUNALE ET AMENAGEMENT DES ROUTES
DEPARTEMENTALES EN AGGLOMERATION
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES
AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2015 AU TITRE DU
GUIDE DES AIDES**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND,
Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, Mme GROFF,
MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER,
JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN,
MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien,
Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER,
SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT,
MM. VOGT, WITH.

EXCUSE : M. GRAPPE.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2015-3-1-4 du 2 avril 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-2-1-5 du 14 avril 2011, relative aux modifications du guide des aides départementales et du règlement financier,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2015-2-3-2 du 19 février 2015 portant sur l'exécution du Budget Primitif 2015, Routes, Transport et Déplacement,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide l'affectation au titre de l'exercice 2015 des autorisations de programmes de la politique A08, selon les opérations figurant ci-après et le versement des subventions correspondantes,

- Programme A284 - Voirie Communale :

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VOC00434	BENDORF Rue du Temple	9 261,00	35 %	3 241,00
VOC00700	CARSPACH Rue des Vergers	79 412,00	13 %	10 324,00
VOC00830	GUEBERSCHWIHR Rue de la Croix	9 883,00	23 %	2 273,00
VOC00812	SOULTZBACH-LES-BAINS Rue de la Porte Neuve	23 133,00	27 %	6 246,00
TOTAL				22 084,00

- Programme A283 - Aménagement des Routes Départementales en Agglomération :

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ARD00184	BELLEMAGNY RD 32 (rue du Moulin)	23 360,00	34 %	7 942,00
TOTAL				7 942,00

- Précise que les dépenses d'un montant de 30 026,00 € seront prélevées sur le chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté
voix contre
abstentions